

Nathalie CAZEAUX-LAUILHÉ

Mélanie DUBOY

Hervé VERDEYROU

Vincent DUVAL

Experts-Comptables et
Commissaires aux comptes

Emilie NUNEZ

Expert-Comptable

Union Départementale
des Associations Familiales
des Landes

550 Rue Renée Darriet

40000 MONT DE MARSAN

RAPPORT SUR
LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01.01.2025 au 31.12.2025

S.A.R.L au capital de 40 000€ - RCS Dax B 379 581 705 - N°TVA Intracom : FR47379581705



53 rue Georges Chaulot
40100 DAX



168 avenue de Sailhes
40280 SAINT-PIERRE-DU-MONT



05 58 74 98 01



cabinet@acqs-e-c.com



www.acqs-expertise-conseil.com



Union Départementale des Associations Familiales des Landes

Siège social :
550 Rue Renée Darriet
40000 MONT DE MARSAN

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Rapport avec certification sans réserve

Exercice du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

Présenté par

SARL ACQS EXPERTISE CONSEIL
Représentée par
Mr Hervé VERDEYROU
53 Rue Georges Chaulet - 40100 DAX

**Société inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de
Grande Aquitaine**

 53 rue Georges Chaulet
40100 DAX

 168 avenue de Sallhes
40280 SAINT-PIERRE-DU-MONT

 05 58 74 98 01

 cabinet@acqs-e-c.com

 www.acqs-expertise-conseil.com



Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UDAF des Landes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.



53 rue Georges Chauvet
40100 DAX



168 avenue de Sailhos
40280 SAINT-PIERRE-DU-MONT



05 58 74 98 01



cabinet@acqs-e-c.com



www.acqs-expertise-conseil.com



LE LABEL
CO-PILOTAGE



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à DAX, le 6 Juin 2026

Pour la SARL ACQS EXPERTISE CONSEIL

Hervé VERDEYROU,

Commissaire aux comptes associé



53 rue Georges Chaulet
40100 DAX



168 avenue de Sailhes
40280 SAINT-PIERRE-DU-MONT



05 58 74 98 01



cabinet@acqs-e-c.com



www.acqs-expertise-conseil.com



COMPTE DE RESULTAT 2025

Consolidé

	2025	2024		2025	2024
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
60 - ACHATS			70 - PRESTATIONS DE SERVICE		
606110 - Eau et assainissement	4 990,26	5 127,79	708800 - Encaissements médailles F.F	60,00	100,00
606120 - Energie - Electricité	54 824,59	55 174,72			
606210 - Combustibles et carburants	31 062,65	29 550,52	Sous-total	60,00	100,00
606220 - Produits d'entretien	7 411,30	3 834,13			
606230 - Fournitures d'atelier	545,69	189,79			
606240 - Fournitures administratives	21 028,53	19 980,71			
606241 - Fournitures administratives, imprimés	518,40	3 068,48			
606242 - Fournitures médailles F.F	93,00	82,72	73 - DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION		
606280 - Autres fournitures	8 810,48	9 412,47	732000 - Produits à la charge de l'Etat	5 759 498,78	5 558 813,00
606300 - Alimentation	623,08	47,99	733000 - Produits à la charge du département	17 330,49	16 726,62
606600 - Fournitures médicales	28,30	19,57	734800 - Produits à la charge de l'usager	1 128 476,07	1 012 310,69
Sous-total	129 936,28	126 488,89	738100 - Produits à la charge de la CAF	612 466,99	553 145,26
			738800 - Produits autres (MSA)	5 084,15	17 165,99
61 - SERVICES EXTERIEURS			Sous-total	7 522 856,48	7 158 161,56
611800 - Autres prestations de services	26 514,87	14 975,48			
611810 - Autres prestations de services	83 068,90	83 895,34			
613200 - Locations immobilières	135 756,87	133 164,49	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
613500 - Location mobilières	18 404,72	16 192,89	741000 - Subvention fonds spécial	193 107,37	190 765,41
613510 - Locations informatiques	8 236,40	7 281,40	747000 - Quote part Sub Plan compt 2025	2 608,70	
613530 - Locations de matériel de transport	60 752,57	60 543,29	748400 - Aide forfait à l'apprentissage	6 120,00	
615200 - Entretien et réparations sur biens immob.	74 937,47	84 076,35	748800 - Subventions communes	50,00	50,00
615580 - Entretien et réparations des autres mat. et	1 657,05	963,94	748810 - Subventions UNAF-CAF	405 890,39	390 950,99
615610 - Maintenance informatique	67 939,61	62 763,22			
615680 - Maintenance matériel de bureau	10 372,88	9 425,81	Sous-total	607 776,46	581 766,40
615681 - Maintenance standards	10 709,57	10 534,11			
615682 - Maintenance ascenseur	1 074,64	1 016,72			
616100 - Primes d' assurances multirisques	3 960,42	2 565,17			
616300 - Assurance de transport	12 707,32	14 467,50			
616500 - Primes d'assurances responsabilité civile	16 422,00	15 849,78			
616880 - Primes d'assurances pertes pécuniaires	2 767,65	2 394,89			
616881 - Primes d'assurances protection juridique	2 580,85	2 530,24			
616882 - Assurance indemnités fin de carrière	48 796,66	48 218,04			
618200 - Documentation générale et technique	5 482,34	7 176,54			
Sous-total	592 142,79	578 035,20			



Cabinet d'Expertise Comptable
Tél 05 58 74 98 01
cabinet@acqs-e-c.com

53 rue Georges Chaulet - 40100 Dax
SARL au capital de 40000€ - RCS DAX B 379 551 715
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Nouvelle Aquitaine

	2025	2024		2025	2024
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS			75 - AUTRES PRODUITS GEST. COURANTE		
621100 - Personnel intérimaire	8 560,38	88 015,99	754120 - Abandon frais par bénévoles	507,75	
621000 - Autres personnels extérieurs	25 540,75	6 461,06	758800 - Autres produits divers de gestion courante	59 516,46	30 448,96
622600 - Honoraires	360,00		758801 - Autres produits loyers + divers MR	72 468,00	72 934,80
622610 - Honoraires commissaire aux comptes	12 960,00	12 960,00	758802 - Autres produits alimentation MR		
622620 - Honoraires expert comptable	31 367,60	27 741,60	758810 - Cotisations des adhérents	1 643,50	1 665,00
622650 - Honoraires avocats	13 949,00	9 240,00			
622800 - Divers rémunérations intermédiaires et hor	45 899,62	33 729,74	Sous-total	134 135,71	105 048,76
623800 - Pourboires et dons	2 331,91	606,59			
625000 - Déplacements, Missions	507,75				
625110 - Voyages et déplacements administrateurs	16 053,45	12 956,25			
625140 - Voyages et déplacements administratifs	7 246,79	3 152,56			
625150 - Voyages et déplacements mandataires	9 389,11	7 083,91			
625600 - Frais de repas mandataires	6 441,41	6 733,20			
625610 - Missions	4 716,23	4 584,70			
625710 - Réceptions	13 009,82	14 884,89			
626100 - Frais d'affranchissements	49 569,47	48 697,39	78 - REPRISES AMORT. ET PROV.		
626110 - Traitement, collecte courrier	5 316,00	5 130,00	781500 - Reprises sur provisions d'exploitation		
626200 - Frais de télécommunications	43 652,13	48 774,19	781740 - Reprises sur dépréciation créances		
626210 - Télécom liaisons informatiques	35 746,42	32 514,88	789400 - Report des ressources non utilisées s/subv	2 837,45	8 731,41
627820 - Services bancaires et assimilés	5 713,13	2 297,88	Sous-total	2 837,45	8 731,41
Sous-total	338 330,97	365 564,83			
63 - IMPOTS, TAXES, VERS. ASSIMILES			79 - TRANSFERT DE CHARGES		
631100 - Taxes sur salaires	406 775,32	401 208,38	791000 - Transfert Charges exploitation		2 707,01
631800 - Charges fiscales congés payés	7 212,00	-427,00	791100 - Transfert charges d'exploitation divers		23 902,48
633300 - Formation professionnelle	125 228,59	110 031,86	Sous-total	0,00	26 609,49
633800 - Effort de construction	19 876,67	18 961,17			
635120 - Taxes foncières	16 082,39	15 910,32			
635130 - Autres impôts locaux	2 561,57	13 116,04			
637100 - Impôts et taxes autres	76,20				
Sous-total	577 812,74	558 800,77			
64 - CHARGES DE PERSONNEL					
641110 - Salaires et appointements	4 414 255,94	4 214 224,02			
641160 - Indemnités de licenciement		36 516,96			
641161 - Indemnités de rupture conventionnelle	1 398,40	4 080,00			
641180 - Autres indemnités	342,50	286,50			
641188 - Autres indemnités prime exceptionnelle	176 487,00	123 129,08			



Cabinet d'Expertise Comptable
Tél. 05 58 74 98 01
cabinet@acqs-e-c.com

53 rue Georges Chaulet - 40100 Dax
SARL au capital de 40000€ - RCS DAX B 372 551 715
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Nouvelle Aquitaine

	2025	2024		2025	2024
641200 - Congés payés	38 567,00	3 190,00			
641700 - Avantage en nature	2 811,31	2 707,01			
645110 - Urssaf	743 572,66	706 706,74			
645120 - Mutuelles	43 635,78	40 161,36			
645130 - Retraite Non Cadres	278 486,99	268 158,03			
645131 - Retraite Cadres	66 676,15	60 013,22			
645132 - Prévoyance Non Cadres	44 008,26	42 873,36			
645133 - Prévoyance Cadres	14 812,17	14 211,70			
645140 - Pôle Emploi	188 327,40	180 070,12			
647500 - Médecine du travail	16 828,80	16 828,80			
647840 - Versement comité d'entreprise	63 970,90	62 808,52			
647880 - Chèques Déjeuner	95 734,63	92 779,04			
648800 - Charges sociales congés payés	12 686,00	-2 503,00			
648811 - Formations non prises en charge	6 147,75	6 468,49			
648820 - Autres charges de personnel	-2 811,31				
Sous-total	6 205 938,33	5 872 709,95			
68 - DOTATIONS					
681110 - Dotations amortissements immo incorp.	17 507,51	12 586,37			
681120 - Dotations amortissements imm corp.	213 143,97	209 712,58			
Sous-total	230 651,48	222 298,95			
65 - AUTRES CHARGES GEST. COURANTE					
657810 - Reversement 10% part 1 du fonds spécial	15 328,00	15 094,00			
657820 - Redevance ass. Inter. Départ. URAF	7 715,00	7 597,00			
657880 - Autres Cotisations	4 184,18	6 657,18			
657881 - Cotisations CDAD	3 445,00	3 445,00			
658810 - Cotisations statutaires UNAF	469,05	469,50			
658811 - Cotisations NEXEM	5 320,00	5 131,00			
658812 - Cotisations SIDOT		550,00			
658880 - Autres charges diverses de gestion courante	1 180,35	10 805,53			
Sous-total	37 641,58	49 749,21			
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	8 112 454,17	7 773 647,80	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	8 267 666,10	7 880 417,62

	2025	2024		2025	2024
CHARGES FINANCIERES			PRODUITS FINANCIERS		
661100 - Intérêts des emprunts et dettes	25 687,76	27 527,18	764000 - Revenus des val. mobilières de placement	59 459,98	41 495,51
Sous-total	25 687,76	27 527,18	Sous-total	59 459,98	41 495,51
TOTAL CHARGES FINANCIERES	25 687,76	27 527,18	TOTAL PRODUITS FINANCIERS	59 459,98	41 495,51
CHARGES EXCEPTIONNELLES			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES			77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		
671800 - Autres charges s/opér gestion			777000 - Quote part subventions d'investissement		2 608,70
675000 - Valeurs compt. des éléments d'actif cédés			Sous-total	0,00	2 608,70
678000 - Autres charges exceptionnelles					
Sous-total	0,00	0,00			
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	2 608,70
69 - IMPÔTS SUR LES BENEFICES	14 196,00	10 310,00			
Sous-total	14 196,00	10 310,00			
TOTAL CHARGES	8 152 337,93	7 811 484,98	TOTAL PRODUITS	8 327 126,08	7 924 521,83
EXCEDENT	174 788,15	113 036,85	DEFICIT		
TOTAL GENERAL	8 327 126,08	7 924 521,83	TOTAL GENERAL	8 327 126,08	7 924 521,83

BILAN CONSOLIDE AU 31.12.2025

ACTIF	BRUT 2025	AMORT. ET PROV.	NET 2025	NET 2024	PASSIF	NET 2025	NET 2024
ACTIF IMMOBILISE					FONDS ASSOCIATIFS		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					FONDS PROPRES		
203100 - Frais d'évaluation	32 299,80	20 191,43	12 108,37	1 748,20	102100 - Valeur du patrimoine	215 472,22	215 472,22
208200 - Concessions et brevets	297 023,20	269 666,37	27 356,83	12 602,32	102400 - Apports sans droit reprise	116 404,27	116 404,27
Sous total	329 323,00	289 857,80	39 465,20	14 350,52	Sous total	331 876,49	331 876,49
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					RESERVES et REPORTS A NOUVEAU		
211100 - Terrains	357 168,98		357 168,98	357 168,98	106820 - Excédents aff à l'investissement		711 360,33
212500 - Agencement terrain	177 423,39	131 852,80	45 570,59	45 717,88	106852 - Excédent affectés à l'invest	781 679,52	115 403,19
213100 - Bâtiments administratif	1 178 386,03	560 196,64	618 189,39	665 520,13	106855 - Réserve Excédent BFR		
213500 - Agencements bâtiments	1 870 724,32	1 153 254,67	717 469,65	821 412,44	106856 - Réserve de compte déficitaire	1 033 580,15	511 454,58
214500 - Construction sur sol d'autrui	100 783,06	37 167,68	63 615,38	66 678,38	106860 - Réserve de compensation		442 875,57
215400 - Matériel et outillage	1 894,40	1 757,73	136,67	166,57	106870 - Réserve de comp. charges d'amort.	20 492,57	20 492,57
218100 - Installations générales agenc.	119 550,91	83 858,83	35 692,08	38 766,86	106880 - Réserves pour projet associatif	566 920,26	566 920,26
218310 - Matériel de bureau	25 526,75	22 937,71	2 589,04	3 865,78	110000 - Report à nouveau solde crédit.	154 785,06	130 956,19
218320 - Matériel informatique	468 090,66	389 599,83	78 490,83	29 794,83	114100 - Dépenses refusées par l'autorité de tar	-2 997,05	-2 997,05
218400 - Mobilier de bureau	266 269,78	198 589,74	67 680,04	63 419,44	115020 - RAN Affecté à la réd charge	194 746,43	85 953,48
218800 - Autres immob. Corporelles	19 343,40	18 194,80	1 148,60	494,20	115030 - RAN affect aux mesures exploitations	165 000,00	157 625,61
Sous total	4 585 161,68	2 597 410,43	1 987 751,25	2 093 005,49	115080 - Autres report à nouveau	-45 084,00	
					115100 - Report à nouveau solde créancier	420 724,36	358 276,44
					115910 - Dépenses rejetées	-7 686,62	-7 686,62
					115922 - RAN Dépenses pour CP refusées	-179 674,39	-142 725,00
					116200 - Dépenses non opp. congés payés		
					119000 - Report à nouveau solde débit.	-160 653,94	-119 114,05
					Sous total	2 941 832,35	2 828 795,50
					RESULTAT DE L'EXERCICE		
					120100 - Résultat de l'exercice (excédent)	174 788,15	113 036,85
					129200 - Résultat de l'exercice (déficit)		
					Sous total	174 788,15	113 036,85



Cabinet d'Expertise Comptable
Tél. 05 58 74 98 01
cabinet@acqs-e-c.com

53 rue Georges Chaulet - 40100 Dax
SARL au capital de 40000€ - RCS DAX B 379 581 705
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Nouvelle Aquitaine

ACTIF	BRUT 2025	AMORT. ET PROV.	NET 2025	NET 2024	PASSIF	NET 2025	NET 2024
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
271100 - Titres immobilisés actions	2 500,00		2 500,00	2 500,00			
271800 - Titres immobilisé autres titres	92 502,00		92 502,00	90 809,00			
272000 - Titres immobilisés	300 000,00		300 000,00	300 000,00			
275000 - Dépôts de garantis versés	8 104,00		8 104,00	8 104,00			
276181 - Prêts fonds social	321,00		321,00	321,00	103400 - Apports avec droit reprise	1 101 192,01	1 101 192,01
Sous total	403 427,00	0,00	403 427,00	401 734,00	131500 - Subventions collectivités publiques	75 000,00	75 000,00
<u>TOTAL</u>	5 317 911,68	2 887 268,23	2 430 643,45	2 509 090,01	139150 - Utilisation Subv. collectivités publiques	-41 087,00	-38 478,30
					148620 - Provisions réglementées	9 505,28	9 505,28
					Sous total	1 144 610,29	1 147 218,99
					<u>TOTAL</u>	4 593 107,28	4 420 927,83
COMPTES DE LIAISON					COMPTES DE LIAISON		
181000 - Comptes de liaison	279 044,96		279 044,96	279 044,96	181100 - Apports permanents long terme	279 044,96	279 044,96
Sous total	279 044,96	0,00	279 044,96	279 044,96	Sous total	279 044,96	279 044,96
<u>TOTAL</u>	279 044,96	0,00	279 044,96	279 044,96	<u>TOTAL</u>	279 044,96	279 044,96
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
STOCKS ET EN-COURS					151800 - Autres provisions pour risques		
Sous total	0,00	0,00	0,00	0,00	Sous total	0,00	0,00
CREANCES					<u>TOTAL</u>	0,00	0,00
409710 - Fournisseurs avoir à recevoir			0,00	0,00			
411000 - Redevables et comptes rattachés	116 216,38	865,99	115 350,39	103 637,53			
418200 - Usagers produits à recevoir			0,00	0,00			
421000 - Rémunérations dues			0,00	0,00			
427000 - Personnel Oppositions	375,00		375,00	43,39			
438700 - Org. sociaux produits à recevoir	45 630,73		45 630,73	18 913,81			



Cabinet d'Expertise Comptable
Tél. 05 58 74 98 01
cabinet@acqs-e-c.com

53 rue Georges Chaulet - 40100 Dax
SARL au capital de 40000€ - RCS DAX B 379 581 705
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Nouvelle Aquitaine

ACTIF	BRUT 2025	AMORT. ET PROV.	NET 2025	NET 2024	PASSIF	NET 2025	NET 2024
438710 - Chèques déjeuners achats			0,00	0,00			
441700 - Etat subvention à recevoir			0,00	3 000,00			
448700 - Etat produits à recevoir	198 150,88		198 150,88	196 054,61	FONDS DEDIES		
467000 - Débiteurs, créditeurs divers			0,00	3,60			
467210 - Indemnités journalières S. Sociale			0,00	0,00	194000 - Fonds dédiés sur subv. de fonct.	32 304,59	35 142,04
467211 - Indemnités journalières Prévoyance			0,00	0,00			
467230 - Cm Compte de Passage Esp	22,64		22,64				
468700 - Divers produits à recevoir	101 546,48		101 546,48	203 495,47	TOTAL	32 304,59	35 142,04
486000 - Charges constatées d'avance	42 529,50		42 529,50				
Sous total	504 471,61	865,99	503 605,62	525 148,41			
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					DETTE FINANCIERES		
					164320 - Emprunt Caisse Epargne immeuble	1 246 692,11	1 339 951,23
					164340 - Emprunt Caisse Epargne informatique		2 000,18
508662 - CRCA Dépôt à terme Gest PJM			0,00	0,00	164341 - Emprunt Caisse Epargne informatique		
508965 - CRCA Dépôt à terme Gest UD	700 000,00		700 000,00	700 000,00	165000 - Dépôts et caution reçus	5 400,00	5 400,00
					168800 - Intérêts courus sur emprunt	1 733,97	1 863,69
Sous total	700 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	Sous total	1 253 826,08	1 349 215,10
DISPONIBILITES					AUTRES DETTES		
512002 - CRCA Compte à vue	474 576,50		474 576,50	1 232 636,00	401100 - Fournisseurs	90 661,19	95 397,40
512003 - CRCA Udaf Sce Majeurs	5 593,52		5 593,52		404100 - Fournisseurs achats d'immobilisation		
512005 - CRCA Compte à vue	11 992,25		11 992,25	17 204,38	408100 - Fournisseurs charges à payer	14 962,33	14 789,01
512012 - CE Compte à vue	2 129 611,48		2 129 611,48	878 193,41	408400 - FNP d'immo		
512022 - CRCA Prêt Fonds Social PJM			0,00	15 525,77	421000 - Rémunérations dues		
512024 - CCM Tax. en attente fins mes. Gest P	212 230,34		212 230,34	212 230,34	425000 - Personnel Avances et acptes		
512032 - CCM Compte sequestre gest PJM	2 015,28		2 015,28	2 023,88	427000 - Personnel opposition		
512042 - CE Compte à vue télétrans.	635,94		635,94	1 069,86	428200 - Dettes prov. pour congés à payer	502 065,00	463 498,00
512055 - CCM Compte livret OBNI TRIPLEX Ge	111 857,71		111 857,71	110 051,08	428600 - Personnel charge à payer	183 002,13	1 234,68
512056 - CCM Compte livret OBNI TRIPLEX	536 190,49		536 190,49	527 530,33	431000 - Sécurité Sociale	152 181,00	140 766,00
512057 - CCM Compte livret OBNI TRIPLEX cp	69 015,63		69 015,63	67 900,96	437200 - Mutuelle	7 188,36	6 543,42
512058 - CCM Compte de Passage	39 130,83		39 130,83		437310 - Retraite Non Cadres	37 305,69	39 800,88
512059 - CCM Compte de Passage Esp	-22,64		-22,64		437311 - Retraite Cadres	14 020,88	8 276,38
512062 - Crédit Coopératif	2 150,40		2 150,40	2 856,47	437320 - Prévoyance Non Cadres	21 162,82	22 118,10
512064 - CE Compte livret Associatis	131 341,51		131 341,51	129 613,33	437321 - Prévoyance Cadres	5 178,07	5 079,59
512095 - CCM Compte à vue Gest UDAF	7 650,06		7 650,06	7 662,96	438200 - Charges sociales à payer	157 297,00	144 611,00
512105 - CCM Livret Bleu Gest.UDAF	89 147,49		89 147,49	87 299,75	438600 - Org. Sociales autres charges à payer	2 495,80	921,38
514005 - CCP Compte à vue	3 893,79		3 893,79	5 261,09	438710 - Chèques Déjeuners		

ACTIF	BRUT 2025	AMORT. ET PROV.	NET 2025	NET 2024	PASSIF	NET 2025	NET 2024
518700 - Intérêts courus à recevoir	28,55		28,55	21,42	442100 - Prélèvement à la source	9 170,00	7 799,00
531005 - Caisse	86,54		86,54	488,54	447110 - Taxe sur les salaires	35 672,00	35 716,00
					447130 - Formation continue	60 104,00	53 259,00
Sous total	3 827 125,67	0,00	3 827 125,67	3 297 569,57	447140 - Effort de construction	19 859,45	19 498,54
					448200 - Charges fiscales s/congés à payer	65 520,00	58 308,00
					448600 - Etat autres charges à payer	15 072,66	10 638,45
					467000 - Débiteurs, Crédeurs divers	282,40	
					467111 - Prov. prél. frais gestion fins de mesure	1 039,00	1 039,00
					467130 - Gestion assurance RC Fam PJM	2 869,93	4 564,72
					467140 - UDAF Dons mouvements familiaux	16 325,01	16 325,01
					467170 - UDAF Compte sequestre gest PJM	64 023,88	64 023,88
					467180 - Remb tranche 1 Usagers	9 841,21	9 841,21
					467190 - CRCA Udaf Sce Majeurs	5 593,52	
					467200 - CM Compte de Passage	39 130,83	
					467210 - Ind journalières S.Sociale	12 964,74	9 812,01
					467211 - Ind journalières Prévoyance	351,92	14,58
					468600 - Divers autres charges à payer	36 795,97	31 373,43
					Sous total	1 582 136,79	1 265 248,67
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF					COMPTES DE REGULARISATION PASSIF		
486000 - Charges constatées d'avance				38 725,65			
Sous total	0,00	0,00	0,00	38 725,65	Sous total	0,00	0,00
TOTAL	5 031 597,28	865,99	5 030 731,29	4 561 443,63	TOTAL	2 835 962,87	2 614 463,77
TOTAL GENERAL	10 628 553,92	2 888 134,22	7 740 419,70	7 349 578,60	TOTAL GENERAL	7 740 419,70	7 349 578,60


ACQS
 EXPERTISE CONSEIL
 Cabinet d'Expertise Comptable
 Tél. 05 58 74 98 01
 cabinet@acqs-e-c.com
 53 rue Georges Chaulet - 40100 Dax
 SASL au capital de 40000€ - RCS DAX B 375 591 725
 Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Nouvelle Aquitaine

Règles et méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les membres de l'UDAF des Landes partagent des valeurs communes à savoir la reconnaissance de toutes les formes de familles, la solidarité, l'engagement responsable, le respect et la citoyenneté. L'UDAF gère plusieurs services articulés autour de 4 pôles : accès au droit, le soutien à la parentalité, l'accompagnement au logement et la protection juridique des majeurs.

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de :

7 462 240.73 Euros

Et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de tableau et dégageant un résultat de :

174 788.15 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels, arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 avril 2026.

Les comptes ont été établis conformément au règlement CRC n°99-01, n° 2002-10 et 2004-06, l'avis n°2007-05 du 04/05/2007 et les règlements ANC 2014-03, N°2018-06, 2019-04, 2022-06 et 2023-03 applicable au 1^{er} janvier 2025.

L'autorité des normes comptables (ANC) a adopté le règlement ANC n°1022-06 du 5 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023. Ces nouvelles dispositions sont applicables pour la première fois aux comptes sociaux de l'exercice couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025. Ce changement se traduit notamment par des reclassements (indemnité salariales, etc). Les incidences financières et de présentation sont exposées ci-dessous.

L'application des règlements des règlements ANC n°2022-06 et n°2023-03 au titre de l'exercice 2025 a conduit à certaines évolutions de présentation des états financiers.

Les principaux impacts identifiés concernent notamment :

- ✓ Le reclassement de la quote-part de subventions d'investissement virée au résultat, désormais présentée en produits d'exploitation ;
- ✓ La présentation des transferts de charges au crédit des comptes de charges concernés, conformément aux nouvelles dispositions applicables ;
- ✓ Certains ajustements de présentation au sein du compte de résultat afin de se conformer aux nouveaux modèles issus de la modernisation des états financiers ;
- ✓ L'adaptation de l'annexe afin d'intégrer les nouvelles informations requises par les textes applicables.

L'UDAF n'a pas été en mesure de présenter un bilan et un compte de résultat conforme au nouveau modèle d'états financiers prévu par l'ANC 2022-06. Des travaux sont en cours afin de pouvoir s'y conformer pour l'exercice suivant.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ Continuité de l'exploitation,
- ✓ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ✓ Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

1) Comme pour l'exercice précédent, nous vous rappelons que les disponibilités de trésorerie et les comptes individuels des familles sous tutelle n'apparaissent pas au bilan.

2) Au niveau du personnel :

↳ L'octroi d'un PPV de 1 386€ à l'ensemble du personnel sur 2025

3) Evénements postérieur à la clôture :

Aucun événement particulier n'a eu lieu depuis la clôture de l'exercice comptable.

4) Indemnités de fin de carrière :

Les financeurs nous ont donné l'accord pour un versement de l'assurance depuis 2020, ce contrat a été souscrit auprès de CNP assurances en décembre 2020(soit un montant de versement total depuis 2020 de 563 547.23€).

Les financeurs nous ont accordé sur budget exécutoire 2025 un montant de 33 830.95€ de façon reconductible pour le service MJPM et 14 965.71€ de façon reconductible pour le service DPF.

5) Indemnités de départ à la retraite :

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite à la date de clôture de l'exercice, pour les salariés embauchés en contrat à durée indéterminée s'élève à 829 270.46€ € (charges sociales comprises). Cette provision n'est pas comptabilisée car les dotations au contrat CNP assurance sont comptabilisées en charges de chaque exercice.

Le calcul a été réalisé sur la base des hypothèses suivantes :

Age de départ à la retraite : 64 ans

Taux d'actualisation : 3,98%

Turnover : moyen

Taux moyen de charges sociales appliqué : 37 %

Cette provision n'est pas comptabilisée.



6) La loi 2006-586 du 23 mai 2006 impose la publication des rémunérations des 3 plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature. Néanmoins, cette information n'est pas mentionnée car compte tenu de la structure de l'association cela reviendrait à fournir une information à caractère individuel.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des Immo. en début d'exercice	Acquisitions et apports	Cessions et mises hors service	Virements poste à poste	Valeur brute des Immo. à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'évaluation	30 165,00	13 699,80	11 565		32 299,80
Autres postes d'immobilisations incorp	268 100,81	28 922,39			297 023,20
Total 1	298 265,81	42 622,19	11 565,00	0,00	329 323,00
Immobilisations corporelles					
Terrain	357 168,98				357 168,98
Agencement terrain	166 472,52	10 950,87			177 423,39
Constructions	3 142 016,62	7 876,79			3 149 893,41
Installations, mobilier et matériel d'activité	118 429,33	3 015,98			121 445,31
Mobilier, matériel de bureau et informatique	682 088,69	85 170,13	7 371,63		759 887,19
Autres immobilisations corporelles	18 467,44	875,96			19 343,40
Total 2	4 484 643,58	107 889,73	7 371,63	0,00	4 585 161,68
Total (1 + 2)	4 782 909,39	150 511,92	18 936,63	0,00	4 914 484,68
Immobilisations financières					
Titres immobilisés	393 309,00	1 693,00			395 002,00
Dépôt de Garantis versés	8 104,00				8 104,00
Autres créances immobilisées	321,00				321,00
Total 3	401 734,00	1 693,00	0,00	0,00	403 427,00
TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3 + 4)	5 184 643,39	152 204,92	18 936,63	0,00	5 317 911,68

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amort. en début d'exercice	Augment. : dotations de l'exercice	Dimin. : Reprises de l'exercice	Virements poste à poste	Montant des amort. à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'évaluations	28 416,80	3 339,63	11565		20 191,43
Autres postes d'immob incorp.	255 498,49	14 167,88			269 666,37
Total 1	283 915,29	17 507,51	11 565,00	0,00	289 857,80
Immobilisations corporelles					
Agencement terrain	120 754,64	11 098,16			131 852,80
Constructions	1 588 405,67	162 213,32			1 750 618,99
Installations, mobilier et matériel d'activité	79 495,90	6 120,66			85 616,56
Mobilier, matériel de bureau et informatique	585 008,64	33 490,27	7 371,63		611 127,28
Autres immobilisations corporelles	17 973,24	221,56			18 194,80
Total 2	2 391 638,09	213 143,97	7 371,63	0,00	2 597 410,43
TOTAL GENERAL (1 + 2)	2 675 553,38	230 651,48	18 936,63	0,00	2 887 268,23



Cabinet d'Expertise Comptable
Tél. 05 58 74 98 01

cabinet@acqs-e-c.com

53 rue Georges Chaulet - 40100 Dax

SARL au capital de 40000€ - RCS DAX B 379 581 705
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Nouvelle Aquitaine

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS GESTION PROPRE

LIBELLE	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs avec droit de reprise	0,00			0,00
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Patrimoine intégré	215 472,22			215 472,22
Subventions d'investissement non renouvelées	36 521,70		2 608,70	33 913,00
Fonds associatifs	116 404,27			116 404,27
Autres réserves	566 920,26			566 920,26
Report à nouveau	11 842,14	26 133,14	43 844,16	-5 868,88

TOTAL	947 160,59	26 133,14	46 452,86	926 840,87
-------	------------	-----------	-----------	------------



Cabinet d'Expertise Comptable
Tél. 05 58 74 98 01
cabinet@acqs-e-c.com
53 rue Georges Chérel - 40100 Dax
SARL au capital de 400 000 € - RCS DAX B 379 581 705
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Nouvelle Aquitaine

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS GESTION CONTRÔLÉE

LIBELLE	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs avec droit de reprise	1 101 192,01			1 101 192,01
Autres réserves	1 801 586,24	1 233 485,90	1 199 319,90	1 835 752,24
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-2 997,05			-2 997,05
RAN Affecté à la réduction des charges	85 953,48	194 746,43	85 953,48	194 746,43
Report à nouveau	358 276,44	420 724,35	358 276,43	420 724,36
Autres Report à Nouveau			45 084,00	-45 084,00
RAN affecté aux mesure d'exploitation	157 625,61	170 374,39	163 000,00	165 000,00
Depenses rejetées	-7 686,62			-7 686,62
Dépenses non opposables	-142 725,00		36 949,39	-179 674,39
Provisions réglementées	9 505,28			9 505,28
Résultat de l'exercice	113 036,85	174 788,15	113 036,85	174 788,15

TOTAL	3 473 767,24	2 194 119,22	2 001 620,05	3 666 266,41
-------	--------------	--------------	--------------	--------------

TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	4 420 927,83	2 220 252,36	2 048 072,91	4 593 107,28
-------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES PROVISIONS

LIBELLE	Montant au début de l'exercice	Augment. : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Autres provisions p/risques et charges	0,00			0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation				
Autres provisions pour dépréciations	0,00			0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00

DETAIL DES PROVISIONS

LIBELLE	Début exercice	Dotations 2024	Reprises 2024	Fin exercice
Provisions pour risques	0,00			0,00
Provisions pour dépréciation des créances	0,00			0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00

TABLEAU DES EMPRUNTS

LIBELLE	Capital restant dû en début d'exercice	A 1 an au plus	A plus d'un an jusqu'à 5 ans	A plus de 5 ans	Capital restant dû en fin d'exercice	Intérêts restant dû
EMPRUNT C.EPARGNE / CCM						
Immeuble	1 339 951,23	95 131,99	505 096,31	646 463,81	1 246 692,11	152 457,94
Informatique						
Informatique	2 000,18	2 000,18			0,00	0,00
TOTAL	1 341 951,41	97 132,17	505 096,31	646 463,81	1 246 692,11	152 457,94

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif Immobilisé			
Prêts	321,00		321,00
Autres immobilisations financières	2 500,00		2 500,00
Titres immobilisé	392 502,00		392 502,00
Dépôts de garantis versés	8 104,00		8 104,00
De l'actif circulant			
Autres créances clients	116 216,38	116 216,38	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres org sociaux	46 005,73	46 005,73	
Divers	299 720,00	299 720,00	
Charges constatées d'avance	42 529,50	42 529,50	
TOTAL	907 898,61	504 471,61	403 106,00

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	de 1 an à 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	105 623,52	105 623,52	
Personnel et comptes rattachés	685 067,13	685 067,13	
Sécurité Sociale et autres org sociaux	396 829,62	396 829,62	
Autres impôts, taxes et vers. assimilés	205 398,00	205 398,00	
Autres dettes	189 218,41	189 218,41	
Produits constatées d'avance			
TOTAL	1 582 136,68	1 582 136,68	0,00


ACQS
 EXPERTISE CONSEIL
 Cabinet d'Expertise Comptable
 Tél. 05 58 74 98 01
 cabinet@acqs-e-c.com
 53 rue Georges Chaulet - 40100 Dax
 SARL au capital de 40000€ - RCS DAX B 379 581 705
 Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Nouvelle Aquitaine

TABLEAU DE FONDS DEDIES

LIBELLE	Montant au début de l'exercice	Augment. : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Fonds dédiés				
Subvention PCB	24 164,81			24 164,81
Subvention ADVL	7 384,39		2 837,45	4 546,94
Subvention UDAF	3 592,84			3 592,84
Total	35 142,04	0,00	2 837,45	32 304,59
TOTAL	35 142,04	0,00	2 837,45	32 304,59

AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN

Fonds gérés pour le compte des particuliers (comptes externes) :

Au 31/12/2025, l'UDAF gère, pour compte, les disponibilités de trésorerie des familles sous tutelle.

Les sommes gérées individuellement pour chaque famille en tutelle, s'élèvent, à cette même date, à :

79 022 214 Euros

Au 31/12/2024, ces fonds gérés s'élevaient à :

79 871 042 Euros

Comptes individuels :

Au 31/12/2025, la somme des comptes individuels de chaque famille en tutelle s'élève à :

24 292 442 Euros

et est comprise dans les disponibilités de trésorerie ci-dessus.

Effectif global

135 salariés au 31/12/2025 représentant 124,76 ETP